

SOMMAIRE

Actualité Unapei	1	Livres-services	4
Actualité Protection des Majeurs	3	Annexe :	
Offres d'emploi	4	- Programme du Forum EASPD sur la	
Présidence de l'Union	1	désinstitutionalisation.	
Bloc notes	2		

Actualité Unapei

Officialisation du partenariat Unapei / SociaNOVA



Lors du Séminaire des Présidents et Directeurs d'octobre 2013, l'Unapei avait saisi l'occasion pour aborder ObServeur et les discussions en cours avec la société SociaNOVA.

Le partenariat a été officialisé le 12 février dernier, par la signature d'un contrat dans les locaux de l'Unapei.



La prise de contact.

Après une phase d'expérimentation d'ObServeur, l'Unapei a pu identifier certaines attentes des associations :

- Pouvoir bénéficier de passerelles automatiques entre les Systèmes d'Information (SI) et ObServeur,
- Pouvoir disposer d'une solution « combinée » dossier unique de l'usager et ObServeur qui sont complémentaires,
- Retravailler l'ergonomie d'ObServeur.

À ce stade du projet, il est apparu nécessaire pour l'Unapei d'adopter un positionnement clair. Des contacts ont alors été pris avec des éditeurs de logiciel.

Un seul et unique outil, différentes possibilités pour les associations.

L'Unapei et SociaNOVA se sont également accordés sur le fait que SociaNOVA puisse proposer une solution « combinée » OGiRYS (dossier unique de l'usager), intégrant ObServeur. Concrètement les associations peuvent choisir entre :

- Ne choisir qu'ObServeur ;
- Une solution light OGiRYS intégrant ObServeur ;
- Une solution advance OGiRYS intégrant ObServeur ;
- Une solution premium OGiRYS intégrant ObServeur.

Cette offre a été intégrée au répertoire des accords-cadres. Les associations du Mouvement bénéficient ainsi de tarifs préférentiels pour la solution OGiRYS intégrant ObServeur.

Présidence de l'Union

Agenda de la Présidence de l'Unapei

Mardi 8 avril

Françoise KBAYAA :
- Commission permanente du CNCPH.

Christel PRADO :

- comité de pilotage plan autisme ESMS ;
- audition avec Mme Claire-Lise CAMPION, Sénatrice de l'Essonne ;
- rencontre avec l'Apei de la Boucle de la Seine.

Mercredi 9 avril

Christel PRADO :

- réception des lauréats du concours Assiette Gourm'hand à l'Elysée.

Françoise KBAYAA :

- Conseil d'Administration Crédit Coopératif.

Jean-Jacques TROMBERT :

- Réunion du Comité Scientifique des Trophées de l'Accessibilité organisés par l'association « Accès pour tous ».

Vendredi 11 avril

Christel PRADO :

- intervention Journées Nationales des Centres de Ressources Autisme (ANCRA) « Explorer pour mieux comprendre, soigner et accompagner », à Tours.

Samedi 12 avril

Christel PRADO :

- intervention journée régionale Unapei Rhône Alpes : « de la prise en charge à l'accompagnement », à Le Chambon Feugerolles (42).

Vers une version 2 d'ObServeur et la création d'un webservice.

Les responsables de SociaNOVA ont proposé de mettre leurs compétences au service de l'Unapei, dans le cadre du déploiement d'ObServeur. L'Unapei et SociaNOVA vont maintenant débiter leurs travaux sur la version 2 d'ObServeur, qui devrait être disponible dès la fin d'année 2014.

L'Unapei va mettre en place, courant du premier trimestre 2014, un groupe de travail réunissant différents éditeurs, dont SociaNOVA, autour de la question de l'interopérabilité des systèmes d'information. SociaNOVA travaillera ensuite, à partir du cahier des charges technique validé par le groupe de travail réunissant les éditeurs, au développement d'un webservice.

Actualité Unapei

Forum EASPD sur la désinstitutionalisation

Mardi 29 avril 2014 de 14h00 à 18h00 - FNMF 255 rue Vaugirard, Paris 15

Vous êtes conviés au **Forum sur la désinstitutionalisation que l'Unapei co-organise** le mardi 29 avril 2014 à 14h00 avec l'EASPD, l'association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées et les membres français de ce réseau :

- Générations Mutualistes
- La FEGAPEI
- Le Centre de la Gabrielle

Cet après-midi de réflexion, dont vous trouverez le programme en pièce jointe, portera sur les enjeux européens en matière de politiques sociales et de handicap au regard de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et de la désinstitutionalisation.

Cette rencontre sera l'occasion pour les membres de l'EASPD de faire un point sur leurs actions au travers du positionnement et de la stratégie de l'EASPD qui seront également présentés.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de : i.chandler@unapei.org

EASPD est une ONG à but non lucratif dans le secteur du handicap et représente le point de vue de plus de 10 000 services sociaux et leurs associations. Il y a plus de 60 millions de personnes handicapées à travers l'Europe. L'objectif principal de l'EASPD est de promouvoir l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap.

Programme de l'après-midi :

<http://partage.unapei.typhon.net/MU/ProgrammeForumEASPD29avril2014.pdf>

Bloc Notes

6^{ème} édition des rencontres sur la santé bucco-dentaire des enfants et des jeunes adultes en situation de handicap

L'association SOHDEV coordonne, pour la sixième année, du 7 au 25 avril 2014, l'édition nationale de la manifestation Handi' Sourire, axée sur la santé bucco-dentaire des enfants et jeunes adultes en situation de handicap.

Handi' Sourire 2014

L'événement Handi' Sourire 2014 est fondé sur des principes de santé publique et sur une démarche d'amélioration continue de la santé orale et des pratiques professionnelles. La manifestation s'adresse à l'ensemble des personnes impliquées dans l'accompagnement des enfants et jeunes adultes en situation de handicap ou appelées à l'être (professionnels médicaux et paramédicaux, familles, auxiliaires de vie, étudiants infirmiers...), mais également au grand public, notamment des familles, dans une optique de prévention.

41 sessions de sensibilisation à la santé orale, 8 expositions, ainsi que 1 conférence sont programmées durant l'événement (voir programme détaillé ci-joint) dans 25 villes de France.

L'association SOHDEV, engagée pour la santé orale des personnes en situation de handicap

L'association SOHDEV, régie par la loi 1901, est engagée depuis plusieurs années au service de l'amélioration de la santé orale des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de vulnérabilité.

Elle développe notamment des actions en santé publique en direction des personnes les plus fragiles, en organisant des événements axés sur la sensibilisation, l'information et la prévention en matière de santé bucco-dentaire (Handi' Sourire à destination des personnes handicapées et Senior' Sourire en Région Rhône-Alpes, à destination des personnes âgées).

Programme, contact et informations :

<http://www.sohdev.org/actualites/handi-sourire-20144>

Actualité Protection des Majeurs

Protection Juridique : L'ARS et la DRJCS Pays de la Loire publient un document intitulé « L'accompagnement des majeurs protégés atteints de troubles psychiques »

Dans le cadre du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (2010-2014), la DRJSCS des Pays de la Loire a travaillé sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques destiné aux professionnels des Services Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) ainsi qu'aux services de psychiatrie. Ce guide de bonnes pratiques s'inscrit dans l'action coordonnée que mènent la DRJSCS, l'ARS, les juges et les mandataires judiciaires pour améliorer l'accompagnement des personnes protégées. Il est le fruit d'un besoin exprimé par ces professionnels dans le cadre d'un questionnaire qui était destiné à sonder leurs attentes et à repérer leurs difficultés. Ce document est donc destiné à renforcer et à faciliter la collaboration entre les mandataires judiciaires et les services psychiatriques. Outil pédagogique au service des professionnels, des fiches pratiques synthétiques ont été réalisées pour permettre une compréhension rapide de leur contenu par les professionnels qui les utiliseront.

Téléchargement du guide : <http://partage.unapei.typhon.net/MU/Mu1355AccompagnementMPAtteintsDeTroublesPsychiques.pdf>

Actualité Protection des Majeurs

Services mandataires judiciaires à la protection des majeurs : les nouveaux tableaux des indicateurs et d'activités pour les comptes administratifs 2013 à remplir

Alors que le compte à rebours a commencé pour la transmission des comptes administratifs (CA) de clôture pour l'ensemble des Etablissements et Services Médico-Sociaux, la DGCS a transmis, le vendredi 4 avril dernier (!), le nouveau fichier activité et indicateurs propre aux Services Mandataires Judiciaires à la protection des majeurs (SMJPM), dont l'échéance d'envoi aux autorités de tarification est fixée réglementairement au 30 avril prochain.

Obligatoire ! Oui, car l'omission de transmission de ce fichier avec le compte administratif 2013 aurait comme conséquence l'envoi d'un dossier incomplet constituant alors un motif de tarification d'office au titre du 1° de l'article R 314-38 du CASF.

Ce nouveau fichier Excel intitulé « activité et indicateurs MJPM CA 2013 » ne nous est pas inconnu. Il s'agit du même fichier qui accompagne depuis plusieurs années les cadres normalisés des CA mais, il intègre, pour l'année 2013, quelques modifications notamment dans les tableaux de calcul du nombre de points par mesure (cf. onglet « point » du fichier Excel). Ces changements portent sur l'instauration d'une nouvelle catégorie de mesure issue de la distinction opérée entre la curatelle aux biens et à la personne d'une part et la tutelle aux biens ou à la personne d'autre part, mesures qui auparavant étaient réunies sous une même catégorie.

Pour rappel, ces modifications vous ont déjà été signalées lors du Message de l'Union de la campagne budgétaire 2013 (Mu n°1318 du 17 mai 2013).

Même si la comparaison des indicateurs de l'exercice 2013 sera plus difficile avec celle de l'exercice 2012, nous espérons avoir quelques retours concernant les conséquences de ces nouvelles cotations de mesure et notamment sur leur effet quant au volume de points total de l'exercice et la valeur du point service (VPS). Mécaniquement, si le nombre de point total réalisé augmente plus vite que l'évolution des charges constatées en 2013, celui-ci aura un impact à la baisse sur la valeur de point service de l'exercice ce qui peut être « favorable » notamment pour les services mandataires qui ont une VPS supérieure à 15.

Rappelons que depuis la circulaire 2013, tout service mandataire ayant une VPS supérieure à 15 sur les deux derniers exercices est considéré comme étant « surdoté » et pouvant faire l'objet d'une coupe budgétaire afin d'être ramené en-dessous de cette valeur plafond.

Nous attendons désormais la publication de l'arrêté fixant les dotations régionales limitatives des crédits de fonctionnement pour les SMJPM ainsi que la circulaire DGCS relative aux orientations budgétaires pour l'année 2014 qui marqueront l'intention, ou non, de l'administration publique de maintenir les services mandataires dans une véritable logique de convergence tarifaire.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers le fichier Excel « Activités et Indicateurs des MJPM CA 2013 » modifié qu'il ne faut surtout pas oublier dans votre envoi du compte administratif 2013 pour le 30 avril. De manière identique au MJPM, veuillez trouver également le fichier « Activités et Indicateurs » pour les services Délégués aux Prestations Familiales (DPF).

Le fichier Excel « Activités et Indicateurs des MJPM CA 2013 » :

<http://partage.unapei.typhon.net/MU/ActiviteEtIndicateursMJPMCA2013.xls>

Le fichier « Activités et Indicateurs » pour les services Délégués aux Prestations Familiales (DPF) :

<http://partage.unapei.typhon.net/MU/ActiviteEtIndicateursMJPMCA2013.xls>

Offres d'emploi

Les Papillons Blancs de Pont-Audemer



Créée en 1963, l'Association Les Papillons Blancs de Pont-Audemer, située dans l'Eure en Haute Normandie, accompagne 365 personnes en situation de handicap du tout jeune enfant à l'adulte vieillissant. L'Association compte 200 salariés et 11 établissements et services : MAS, SESSAD, CAMPS, ESAT...

recherche Un Directeur Général (H/F)

Missions

Sous la responsabilité de la Présidente et du Conseil d'Administration il aura pour principales responsabilités : la mise en œuvre du projet associatif, la gestion de l'association et l'animation de l'équipe des directeurs. Il dirigera la structure dans ses différentes dimensions : organisationnelle, humaine, sociale, juridique, financière et technique. Il sera l'ordonnateur et le garant de la mise en œuvre des décisions prises par les instances.

Profil

Titulaire d'un diplôme de Niveau I de préférence en relation avec des qualifications du secteur médico-social. Il bénéficie d'une expérience confirmée de cadre de direction dans des établissements du secteur social ou médico-social.

Conditions

Date de prise de poste : Dès que possible

Rémunération : Conforme à la CCNT66

Adresser lettre de motivation et CV à :

Les Papillons Blancs de Pont-Audemer
Madame La présidente de l'association
Service du Recrutement
4 Avenue de L'Europe
27500 PONT-AUDEMER

Livres-Services

Actualité documentaire

Ethique

On ne peut imposer ça à personne. Handicap du nourrisson et euthanasie

Laurence Henry,
Salvator,
coll. Carte blanche, 192 p.- 2013- 19 €

« Face à un nouveau-né atteint d'un grave handicap, à sa difficulté de vivre une existence normale les soignants doivent-ils prolonger la vie à tout prix ? »

L'auteur a voulu alerter et questionner sur ce problème complexe suite au rapport du CCNE qui ne dit pas non à l'arrêt d'alimentation chez l'enfant.

Elle en appelle à une culture palliative pour les tout-petits, notamment des prématurés nés après 22 semaines et pesant 500 grammes.

Infirmière anesthésiste, elle prépare un doctorat de philosophie éthique.

Face au peu de littérature sur le sujet, pose la réflexion sur la découverte post-natale d'un handicap et du concept de la vie digne d'être vécue.

La loi Léonetti permet d'arrêter l'alimentation artificielle. La procédure est très encadrée. La décision d'arrêt est prise par le médecin.

Est-ce un soin, est-ce un traitement ? Pour l'auteur, c'est le moyen qui est artificiel, pas la nourriture (p.127).

Messages de l'Union

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Isabelle Albert, Sylvain Bloch, Sébastien Breton, Françoise Bulus-Dalatu, Cécile Drouet, Sarah Dubuc, Hélène Le Meur, Hervé Louis, François Morin, Alexandra Piazza, Florian Prat, Séverine Ragon.

Directeur de la publication :
Thierry Nouvel
ISSN : 1154-9459

Unapei 15, rue Coysevox
75876 Paris Cedex 18
Téléphone : 01 44 85 50 50
Télécopie : 01 44 85 50 60

Courriel : public@unapei.org
Sites Internet :
www.unapei.org
www.lecole-ensemble.org

Imprimé par les soins de l'Unapei